



CETCOPRA

Journée d'études Techniques et temporalités

**Samedi 11 janvier
Université Paris 1
17 rue de la Sorbonne salle Cavallès escalier C 1^{er} étage**

Argumentaire

Dans les débats contemporains sur les techniques, le temps est souvent convoqué: on parle de développement durable, de catastrophe, d'urgence écologique, d'énergie renouvelable, d'analyse de cycle-de vie, de transition écologique... La diversité de ces expressions suggère que le temps est un acteur important mais qu'on lui prête diverses figures. Afin de caractériser les « régimes de temporalité » propres aux technologies actuelles on a mené, au fil d'un séminaire, un examen critique des discours sur le temps dans les technosciences. L'accélération est souvent mise en cause comme problème de la modernité (Rosa), ou menace sur la planète (anthropocène). Mais est-ce affaire de tempo? Suffirait-il de ralentir le rythme des innovations pour construire un monde commun et soutenable?

La flèche du temps, qu'elle soit orientée vers le progrès ou vers l'apocalypse, n'est-elle pas un obstacle? Des artefacts comme les déchets plastiques et nucléaires, les nanoparticules, les bactéries-usines, les tests génétiques sont engagés dans plusieurs échelles et figures de temps. L'objectif de cette journée est d'apprendre à composer des temps hétérogènes, à penser les temps multiples dans lesquels s'inscrivent les gestes et les objets techniques.

Programme

9h30 : introduction par Bernadette Bensaude Vincent

10h : Michel Serres : Ce que les techniques font au temps

10h45 : Xavier Guchet : Les temps de l'évolution technique

11h30 : Elie During : Que faire des futurs du passé ? Réflexions sur le "rétro-futurisme"

12h15 : Jim Dratwa : Quel régime de temporalité dans la gouvernance européenne des technologies?

13h Picnic sur le pouce

14h-18h : présentation des travaux des étudiants

Résumés

Xavier Guchet: Les temps de l'évolution technique

Soutenir que les techniques connaissent une "évolution", comme on le fait depuis le XIXe siècle, ne conduit pas nécessairement à les envisager d'un point de vue extérieur à elle – celui de la vie – et avec des concepts qui viennent d'ailleurs – de la biologie en l'occurrence. Au contraire, les théories les plus conséquentes de l'évolution technique ont cherché avant tout à proposer des concepts et des méthodes d'analyse originaux pour ressaisir les techniques. Elles ont commencé pour cela par les inscrire dans une temporalité qui leur est propre, par leur reconnaître un mode d'existence temporel tout à fait spécifique. On présentera deux figures différentes de cette temporalité propre des techniques, en confrontant deux théories majeures de l'évolution technique : celle d'André Leroi-Gourhan et celle de Gilbert Simondon.

Elie During : Que faire des futurs du passé ? Réflexions sur le "rétro-futurisme"

Accorder au futur sa véritable consistance ontologique suppose deux opérations conjointes : reconnaître que le futur n'existe pas comme une vaste de réserve de "possibles", c'est-à-dire comme du présent simplement à venir, en attente de réalisation ; reconnaître parallèlement qu'il est autre chose qu'une dimension de la conscience intentionnelle (anticipation ou projet), et qu'il jouit donc d'un mode d'existence propre. En nous appuyant sur les réflexions de Bergson, Whitehead, Souriau ou Ruyer, nous voudrions soutenir la thèse selon laquelle les seuls et vrais futurs sont les futurs du passé, ceux que la vogue actuelle du "rétro-futurisme" se plaît à réactiver dans un climat de nostalgie amusée à différents étages de la culture contemporaine (littérature et cinéma de science-fiction, mais aussi design, architecture, musique, art contemporain). Une interprétation globale du phénomène rétro-futuriste comme vecteur d'invention formelle nous permettra de nous pencher plus spécialement sur les télescopes temporels dont se nourrissent les pratiques d'hybridation technologique dans le courant "retronics".

Jim Dwarta : Quel régime de temporalité dans la gouvernance européenne

Je propose d'interroger les rapports des institutions de l'Union européenne à différentes formes de temporalité : d'abord comme entreprises de construction de futurs ; ensuite les conceptions qui y prévalent quant aux rapports entre connaissance et action ainsi que leurs conceptions des rapports entre production de connaissance et production d'action publique ; enfin je m'interrogerai sur les modalités particulières d'articulation de la connaissance et de l'action (ou épistémologies cosmopolitiques) notamment le risque et le principe de précaution, à l'aune de la question des temporalités.

Contact : bernadette.bensaude-vincent@univ-paris1.fr

